



**Appel à manifestation d'intérêt pour un cours vacant à l'ERAIFT :**

**Analyse systémique appliquée à l'aménagement du territoire, aux paysages et au développement intégré (ASA400 pour 3 crédits)**

**Cours de Tronc Commun en Année 1 des Maters Régionaux de l'ERAIFT**

*(1 crédit = 25 heures des charges de travail dont environ 10 heures de présentiel)*

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'ERAIFT a été créée le 10 avril 1999 autour du programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis quelques années, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie II de l'UNESCO<sup>1</sup> et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux.

Ses divers organes de gestion sont la Conférence des Etats membres, le Conseil d'Administration, le Conseil Académique et à la Recherche (CAR), la Direction. Cette structure confère à l'Ecole une gouvernance internationale assurant une durabilité et viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers.

L'ERAIFT développe un programme de formation régionale en collaboration avec les 6 institutions d'enseignement supérieur ou universitaire. Cette coopération facilite la mobilité régionale des étudiants et des enseignants. Il s'agit notamment de : *Université de Dschang, Université de Yaoundé I, Ecole de Faune de Garoua (EFG, Cameroun), Ecole des Eaux et Forêts à Libreville (ENEF/Gabon), Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM/Gabon), et Université de Kisangani..* L'ERAIFT a développé et d'autres accords spécifiques pour la mobilité régionale des pays anglophones notamment : le « *Southern African Wildlife College (SAWC)* » en Afrique du Sud, le College of African Management à Mweka (Tanzanie), etc.

**II. OBJECTIF ET CONTENU MINIMUM DU COURS**

L'objectif principal du cours et de transmettre les connaissances et les compétences à propos de l'analyse systémique et ceci par son application sur des questions issues du domaine de l'Analyse systémique appliquée à l'aménagement du territoire, aux paysages et au développement intégré en soulignant chaque fois les implications pour l'aménagement intégré du territoire.

Le contenu de ce module devra prendre en compte les différentes échelles spatiales et temporelles pour analyser la variation spatiale des paysages, incluant des approches pluridisciplinaires (biophysiques et sciences sociales). Les aspects fonctionnels de la structure du paysage intègrent (i) les activités humaines

<sup>1</sup> Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



(changements, structures des paysages incluant nature sauvage, milieux urbains et anthropisés, ...), (ii) la taille, la répartition spatiale, l'hétérogénéité écologique, l'intégrité écologique et la connectivité des milieux fermés et ouverts, etc.

A l'issue des enseignements, l'apprenant est capable d'appliquer les concepts théoriques et méthodes d'analyse enseignés en respectant les principes de l'approche systémique et du paysage. S'agissant du *contenu minimum du cours*, il appartient à chaque candidat de proposer son *plan de cours* selon le modèle repris en annexe. Il devra tenir compte non seulement de la *composante théorique du cours* mais aussi des *aspects pratiques liés à la professionnalisation*. *On devra prendre en compte le fait certains étudiants sont issus de formations en sciences sociales avec des connaissances en biologie disparates pour mieux comprendre certaines notions techniques*.

### III. STRUCTURATION DES ENSEIGNEMENTS

#### 3.1 Masters régionaux diplômants et professionnels

L'ERAIFT organise deux filières des masters régionaux professionnels diplômants qui sont reconnues par le *Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES)*, d'où l'assurance-qualité :

- (1) *Master en gestion des aires protégées et gestion des réserves de Biosphère (GAP/GRB)*,
- (2) *Master en technique d'aménagement forestier (TAF)*.

#### 3.2 Organisation des enseignements

L'enseignement est arrimé au système LMD, avec une semestrialisation des cours et la mobilité des étudiants pour leur professionnalisation. Il est prévu 30 crédits à valider par semestre (soit 120 crédits dans l'ensemble du master), avec le taux d'un crédit correspondant à 25 heures des charges de travail dont environ 10 heures de présentiel. L'architecture des enseignements se présente comme suit :

- Un **tronc commun** en première année (M1) ou les deux premiers semestres (1 et 2) se déroulent à l'ERAIFT pour l'apprentissage de *l'approche systémique*, qui est interdisciplinaire, intersectorielle, participative ; globale et intégrée. Les enseignements de ce tronc commun permettent aux étudiants d'acquérir les **compétences générales**.
- La deuxième année (M2) comprend deux semestres :
  - le semestre 3 qui est destiné à la **spécialisation** et vise à développer chez les étudiants les **compétences spécifiques** liés à leur futurs métiers dans le domaine de forêt-environnement et de la biodiversité. Il se réalise grâce à la mobilité sous régionale prévue au programme, dans les institutions régionales partenaires qui présentent les meilleures offres de formation et de bonnes structures d'ancre pour les travaux pratiques conformément aux recommandations du Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (CAR).
  - Enfin, le semestre 4 est destiné à la réalisation des **Travaux de Fin d'Etudes (TFE)** ou **Mémoire de Master**. Il se déroule souvent dans le pays d'origine de l'étudiant ou ailleurs, mais les soutenances publiques de mémoire se déroulent à l'ERAIFT devant un jury international et interdisciplinaire.

### IV. PROFIL DU POSTULANT

Le nouveau titulaire de cette Chaire, à savoir *Analyse systémique appliquée à l'aménagement du territoire, aux paysages et au développement intégré*, doit disposer le profil suivant :



1. Etre détenteur d'un *diplôme de doctorat (PhD)* en Sciences environnementales, biologiques, agronomiques, etc. (photocopies authentifiées du dernier diplôme au niveau facultaire ou départemental) ;
2. Jouir du statut d'enseignant-chercheur des universités ou grades équivalents (Acte de nomination et charges horaires des cours similaires dispensés dans d'autres institutions universitaires) ;
3. Compter plusieurs *publications scientifiques internationales* récentes dans le domaine du cours (*cfr un lien reprenant la liste de ses productions scientifiques au cours de 5 dernières années*) ;
4. Participer régulièrement avec communication orale aux *congrès internationaux ou conférences scientifiques* se rapportant au cours (*preuves de participation : invitation, certificat de participation, liste des participants, communication, etc.*) ;
5. Maîtriser *l'approche systémique comme fil conducteur des enseignements et des travaux de recherche à l'ERAIFT* ainsi que *l'approche paysage* (à démontrer dans la fiche d'engagement pédagogique en annexe) ;
6. Etre *bilingue* avec la capacité d'enseigner en français et en anglais ;
7. Etre *disponible et engagé* pendant le déroulement du cours (cfr le calendrier académique 2025) et être disponible d'encadrer les travaux de recherche se rapportant à ce domaine.

## V. COMMENT CANDIDATER ?

### 5.1 Eléments du dossier de candidatures

Le postulant devra fournir les éléments suivants en respectant les consignes !

1. Une **lettre de motivation** manuscrite et signée, en version française et anglaise (1 page maximum de chaque), montrant à l'aide d'un argumentaire scientifique, ses compétences et expériences professionnelles pour assurer ce cours selon l'approche systémique ;
2. Un **curriculum vitae actualisé**, reprenant clairement son expertise scientifique et expérience professionnelle dans le domaine du cours susmentionné, présenter une charge horaire signée pour les enseignements similaires dispensés dans d'autres institutions universitaires (maximum 5 pages) ;
3. Une copie certifiée (Faculté ou Département ou Section) de **diplôme de doctorat (PhD)** dans le domaine se rapport au cours susmentionné ;
4. Une copie signée des **charges horaires** similaires dans d'autres institutions universitaires ;
5. Une **fiche d'engagement pédagogique** du cours dûment renseignée et signée, reprenant : le contenu minimum du cours, ses objectifs, l'approche méthodologique, la structuration du cours, (CM, TD, TP, TPE) ; lectures recommandées (liens ou références bibliographiques), modalités d'évaluation (maximum 3 pages sous forme d'un tableau) ;
6. Les diverses **attestations administratives** récentes (attestation de naissance, de bonne vie et mœurs, d'aptitude physique, de nationalité, etc.) ;
7. **Recommandations de 2 personnalités scientifiques**, d'obéissance internationale, donnant un avis éclairé sur le postulant dans le domaine de l'approche systémique et du paysage !
8. Présenter la **fiche d'engagement pédagogique** du cours, reprenant clairement : *les principales articulations ou chapitres, les objectifs poursuivis et prérequis, l'approche pédagogique à utiliser, les modalités d'évaluations des apprenants ; la littérature scientifique, les exercices pratiques ou stage, etc.* (cfr le modèle en annexe).

### 5.2 Comment candidater



- Le dossier de candidature sera constitué d'*un seul fichier en PDF compressé ne dépassant pas 10 mégaoctets (Mo)* et transmis *uniquelement par courriel* à l'adresse : [recrutement@eraift-rdc.org](mailto:recrutement@eraift-rdc.org) avec copie à l'IT Manager de l'ERAIFT, M. Hervé MISHIDI : [h.mishidi@eraift-rdc.org](mailto:h.mishidi@eraift-rdc.org)
- Précisez dans la *lettre de motivation*, l'intitulé du cours pour lequel on est candidat, et démontrez son parcours académique et professionnel ainsi que sa motivation pour être titulaire de cette Chaire ;
- Les dossiers de candidature sont attendus à l'ERAIFT au plus tard le *Samedi 17/05/2025 à 16 heures* (heure de Kinshasa).
- La demande de candidatures est à adresser à :  
*M. le Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR)*  
UNIVERSITE DE KINSHASA, B.P. 15.373, Kinshasa  
Tél. : 00243814261188 / 00243817061647.  
République Démocratique du Congo

## VI. PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATURES

- Les dossiers reçus dans l'échéance seront examinés par les membres statutaires du *Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (CAR)*.
- Les dossiers transmis au-delà de l'échéance ne seront pas pris en considération (non examinés) ; il en est de même des dossiers incomplets ou ne respectant pas les normes requises.
- L'environnement tropical offre une grande diversité de métiers pour la *gente féminine*, emplois intéressants et gratifiants où les filles sont actuellement nettement moins présentes que les garçons : c'est pourquoi, les candidatures féminines sont vivement encouragées. Etant un Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO, l'ERAIFT pratique la discrimination positive à l'endroit de la femme à compétence égale du dossier.
- Seul (e) le ou la candidat (e) retenu (e) sera informé (e) et notifié (e).

Fait à Kinshasa, le 29/04/2025

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL



**Fiche d'engagement pédagogique du cours (à renseigner)**

- **Intitulé du cours (et Code)** : *Analyse systémique appliquée à l'aménagement du territoire, aux paysages et au développement intégré, Code ASA400*
- **Formateur (Nom, Institution et contacts)** : ????????
- **Filière d'études** : 6<sup>ème</sup> promotion des masters régionaux de l'ERAIFT.
- **Période d'enseignement** : Tronc commun consacré aux compétences générales liées à l'approche systémique.
- **Date et modalités d'enseignement** : à préciser !
- **Année académique** 2024 – 2025

***1 ECT = 25 heures des charges du travail***

| Contenus du cours  | Modules (à développer)   |
|--|--|
| Plan du cours  | Chapitre 1 :<br>Chapitre 2 :<br>Chapitre 3 :<br>Etc.<br>A développer |
| Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) du cours                  | Objectif général :<br><br>Objectifs spécifiques :                    |
| Prérequis / Modules de cours optionnels recommandés                          |  |
| Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement                 | A développer   |
| Modalités d'enseignement   | Idem   |
| Lectures recommandées ou obligatoires et notes de cours (sous forme de lien) | Idem   |
| Modalités d'évaluation et critères   | Idem   |
| Contacts   | Idem   |
| Remarques organisationnelles et moyens d'enseignement                        | Idem   |
| Notes en ligne   | Idem   |
| Stage (s)  | Idem   |

*NB. Cette fiche doit être bien détaillée avec les éléments pertinents relatifs à vos enseignements*

**Fait à .....le ...../...../2025**

(Nom, postnom et prénom + signature)